FF TENNIS DE TABLE | LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

FF TENNIS DE TABLE | LIGUE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

N2 Messieurs et Dames Zone 4

CRITERIUM FEDERAL Tour 2

CONVOCATIONS

Les 10 groupes se dérouleront au

Complexe Sportif LABRUNIE
990 avenue de la libération
74800 LA ROCHE SUR FORON.

Samedi 14 novembre 2026	Groupes M11, D11, M13, D13, D15 Pointage à 11h	Epreuves de 12h00 à 19h30
Dimanche 15 novembre 2026	Groupes DSE, MSE, M19, D19, M15 Pointage à 9h	Epreuves de 09h30 à 17h30

Responsable Fédéral :	Nathalie PARAVY	06.81.07.49.57	n.paravy@laura-tt.fr
Juge-arbitre :	Nicolas HAREL (JA3)	06.74.29.24.44	harelnicolas@gmail.com
Responsable des épreuves :	Arnaud COEFFIER (JA3)		
Responsable des arbitres :	Toni VARNIEU ALFANO (JA3)		
Organisateur :	Mickaël VERDONCK	06.10.69.50.07	verdonck74@hotmail.fr

Les balles seront des Nittaku Premium 40+.

N'OUBLIEZ PAS VOTRE PREUVE DE LICENCE avec CERTIFICATION MEDICALE
La preuve de la licenciation peut se faire via tous les moyens à jour mis à disposition par la FFTT.

RAPPEL : Forfait non excusé = Pénalité financière de 20 € + Exclusion de la compétition

Nota : **Le forfait est excusé si** :

Le joueur prévient le Responsable Fédéral de son absence **au plus tard le mercredi** (**avant 12h00**) qui précède la compétition. **Confirmation écrite** (mail ou courrier) **indispensable**
Son absence est signalée avant le début de la compétition. Le joueur fait alors parvenir un **certificat médical au Responsable Fédéral dès le lundi suivant la compétition**

Tout l'affichage papier est remplacé par un accès aux informations mises à jour par le JA, tout au long de la compétition ; Vous n'aurez qu'à lire un QR code pour tout voir sur votre smartphone !

Lien-drive

DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

Tableaux féminins : 4 tableaux de 12 joueuses – Toutes les places sont jouées –
4 Poules de 3 ; Barrages 2è/3è ; Les perdantes jouent les places 9-12 et les gagnantes avec les 1ères pour les places 1 à 8 et **1 tableau de 8 joueuses en benjamines avec une poule unique**.
Tableaux masculins : **5 tableaux de 16 joueurs** – Toutes les places sont jouées -
4 Poules de 4 ; Barrages 2è/3è ; Les perdants avec les 4èmes jouent les places 9-16 ;
Les gagnants avec les 1ers jouent les places 1-8.

Choix de l'article I.302 des règlements sportifs échelon national :
Placement des joueurs dans la liste :
Au tour 1, les joueurs sont placés d'après le dernier classement officiel diffusé.
Aux tours suivants, **les joueurs sont placés selon les résultats du tour précédent** ; si un joueur qualifié n'a pas participé au tour précédent, il est placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points 'licence' que lui.
La mise en poule se fait suivant la méthode par blocs ; Les 4 premiers en position 1 des poules 1 à 4 ; Tirage au sort entre les 5 à 8 en position 2 ; De même 9 à 12 et 13 à 16 en position 3,4.
Tant que c'est possible, on évite 2 joueurs d'un club dans une même poule.

Les règles pour les montées de N2 :

Rappel de l'article III.205.2 des règlements sportifs (échelon nationale 2) :
*A l'issue de chacun des **trois premiers tours :***
- le premier des tableaux ME et DE accèdent obligatoirement à la nationale 1 ;
- le premier des tableaux M19, M15, D19, D15 accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur ;
- le premier des tableaux M13, M11, D13, D11 participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur.
*A l'issue du **dernier tour** :*
- le premier des tableaux ME et DE accédera à la nationale 1 ou participera en nationale 2, la saison suivante.
- le premier des tableaux M19, M15, D19, D15 accédera à la nationale 1, s'il reste dans la même catégorie d'âge ; sinon, il participera en nationale 2 dans sa nouvelle catégorie d'âge ;
- le premier des tableaux M13, M11, D13, D11 participera en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur.

Les règles de base pour les descentes en PN, sans compter les maintiens pour absence justifiée :
Dans les tableaux masculins de 16 joueurs :
- 1 montée de N2 en N1, ou N2 catégorie supérieure pour les jeunes (obligatoire pour -11, -13) ;
- 6 montées de PN (4 venant d'AURA, 2 de PACA, 3 chacune en M11) ;
- Donc, 5 descentes (12ème à 16ème) de N2 en PN, pour les tableaux MSE, M19, M11,
et 6 descentes (11ème à 16ème) de N2 en PN, pour les tableaux M15, M13 !

Dans les tableaux féminins de 12 joueuses :
- 1 montée de N2 en N1, ou N2 catégorie supérieure, pour les jeunes (obligatoire pour -11, -13) ;
- 3 montées de PN (2 venant d'AURA, 1 de PACA sauf ELITE où on a 1 AURA et 2 PACA) ;
- Donc, 2 descentes (11ème et 12ème) de N2 en PN, pour les tableaux DSE, D19, D11,
et 3 descentes (10ème, 11ème et 12ème) de N2 en PN, pour les tableaux D15, D13 !

+ 1 descente supplémentaire en XSE (X19) si le montant de X19 (X15) choisit la montée en catégorie supérieure pour le tour suivant…
+ 1 descente supplémentaire en X15 (X19) si l'un des descendants de X19 (XSE) est un -15 (-19) qui avait choisi la montée en catégorie supérieure lors d'un tour précédent…